

## La capacité d'accueil des résidences secondaires :

Plus de 184 615 lits touristiques pour 36 923 résidences

5 500 résidences appartiennent à des étrangers : près d'une résidence secondaire lorraine sur dix est la propriété d'un ressortissant allemand. Viennent ensuite comme pays d'origine des propriétaires en Lorraine : les Pays-Bas, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg. Les cantons où le nombre de résidences secondaires "étrangères" est le plus significatif sont localisés en Moselle : Sarrebourg, Sarralbe, Fénétrange et Bitche.

Les résidences secondaires se concentrent dans les Vosges et en Moselle.

**Le nombre de résidences secondaires entre 1999 et 2009 a baissé en Lorraine : - 5,4 %. Seul le département des Vosges gagne des résidences secondaires et notamment le secteur de Remiremont - Gérardmer.**

## RÉSIDENCES SECONDAIRES

Nbre de résidences	<b>36 923</b>
Nbre de lits	<b>184 615</b>

Source : Recensement de la Population 2009-INSEE

## POIDS DES LITS RÉSIDENCES SECONDAIRES PAR DÉPARTEMENT

	Nbre de lits	Offre Lorraine
Meurthe-et-Moselle	26 310	14 %
Meuse	24 110	13 %
Moselle	40 190	22 %
Vosges	94 005	51 %
<b>Lorraine</b>	<b>184 615</b>	<b>100 %</b>

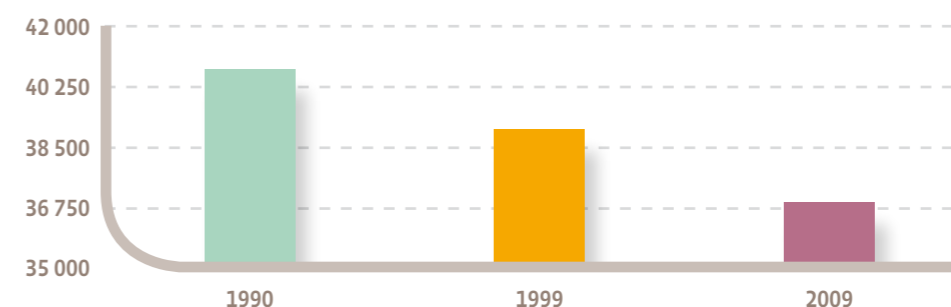
## Évolution du nombre de résidences secondaires

ÉVOLUTION SUR 20 ANS

	1990	1999	2009
Meurthe-et-Moselle	8 306	6 591	5 262
Meuse	6 220	5 560	4 822
Moselle	10 252	9 578	8 038
Vosges	15 961	17 287	18 801
<b>Lorraine</b>	<b>40 739</b>	<b>39 016</b>	<b>36 923</b>

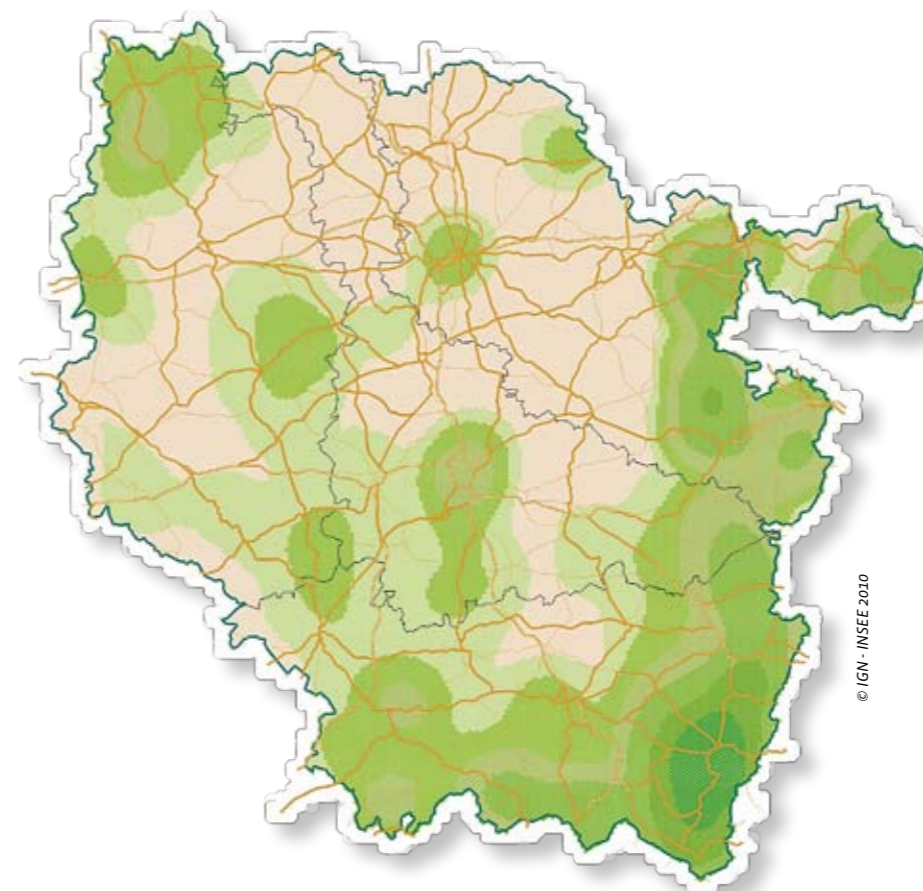
## Évolution du nombre de résidences secondaires

ÉVOLUTION SUR 20 ANS



Source : RGP INSEE

## NOMBRE DE RÉSIDENCES SECONDAIRES



© IGN - INSEE 2010

### Précision méthodologique :

Le gradient représenté est une moyenne pondérée calculée dans un rayon de lissage de 15 km, afin de montrer la répartition spatiale de la densité des résidences secondaires.

Le nombre de résidences secondaires baisse de 9,4 % en 20 ans en Lorraine.

Seul le département des Vosges voit son nombre de résidences secondaires en hausse (+ 17,8 %). Le développement dans les Vosges est plus fort que la tendance globale de l'augmentation des résidences secondaires en France métropolitaine (de 6,8 %).